



Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
**Pridesoft
Mobile**
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

TRANSPORT

03

EDUCATION

01

SOCIAL

01

NON DEFINIS

01

INFRASTRUCTURE

01

ADMINISTRATION

06

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

01

ENERGIE

02

N° 1676

2 Novembre 2018

2 November 2018

8H21/8:21 AM

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.arp.cm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail:infos@arp.cm, Web:www.arp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.arp.cm

Mail : pridesoft@arp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

.....

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	002/18/AONOPU/CG/FAO/PAM/SP/DAF/BE/2018 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/18/AONOPU/CG/FAO/PAM/SP/DAF/BE/2018 DU 01 NOVEMBRE 2018 RELATIF AU TRANSPORT DE 250 TONNES DE CEREALES (MAÏS GRAINS), DES MAGASINS REGIONAUX DU COMITE DE GESTION DE L'ASSISTANCE FAO/PAM DE GAROUA ET A LEUR LIVRAISON DANS LES GRENIERS COMMUNAUTAIRES DES REGIONS DU NORD ET DE L'EXTRÊME NORD
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	23-11-2018

2	Reference	001/DC/COMMUNE EVODOULA/CDPM/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 001/DC/COMMUNE EVODOULA/CDPM/2018 DU 1ER /11/2018 2018 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES POUR LE COMPTE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'EVODOULA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'EVODOULA AUTORITÉ CONTRACTANTE ; MAIRE DE LA COMMUNE D'EVODOULA FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICE 2018
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	20-11-2018

3	Reference	83/ASMI/MINTP/SG/DGET/DETROA/DETROA20 DU 22/10/018 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 83/ASMI/MLNTP/SG/DGET/DETROA/DETROA20 DU 22 OCTOBRE 2018 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE I)ES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT ET SES ACCES SUR LE FLEUVE MBAM A NCHIAYANG, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DEUK, DEPARTEMENT DIJ MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	15-11-2018

4	Reference	000004/ASMI/APME/DG/DRHFM/SAP/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°000004/ASMI/APME/DG/DRHFM/SAP/2018 DU 01 NOVEMBRE 2018 RELATIF A L'INFORMATISATION DU DISPOSITIF DE FACILITATION DE L'ACCES AUX SERVICES NON FINANCIER A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (APME) (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	14-11-2018

5	Reference	002/AD/C18/EDEA 2ème Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°002/AD/C18/EDEA 2ÈME A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONO/C18/CDPM/2018 DU 11/10/2018, POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONCÔNS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE D' EDEA 2ÈME, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE DU 30 OCTOBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO//SNH/18 DU 20 JUILLET 2018 RELATIF A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN STABILISATEUR DE TENSION AU SIEGE DE LA SOCIETE NATIONALE DES HYDROCARBURES (SNH)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

7	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE DU 30 OCTOBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO//SNH/18 DU 20 JUILLET 2018 A LA RENOVATION DU RESEAU DE GAINES D'AIR NEUF DE LA CLIMATISATION DU SIEGE DE LA SOCIETE NATIONALE DES HYDROCARBURES (SNH)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

8	Reference	02/DC /CP/SG/SPM/2018 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°02/DC /CP/SG/SPM/2018 DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/CP/SM/CIPM/SG/2018 DU 11/10 /2018 POUR L'EXECUTION DU CANTONNAGE SUR LES ROUTES REVÊTUES DU DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME COMMUNE DE POUMA
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

9	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE DU 30 OCTOBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO//SNH/18 DU 20 JUILLET 2018 RELATIF A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN STABILISATEUR DE TENSION AU SIEGE DE LA SOCIETE NATIONALE DES HYDROCARBURES (SNH)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

10	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE DU 30 OCTOBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO//SNH/18 DU 20 JUILLET 2018 A LA RENOVATION DU RESEAU DE GAINES D'AIR NEUF DE LA CLIMATISATION DU SIEGE DE LA SOCIETE NATIONALE DES HYDROCARBURES (SNH)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

11	Reference	001 /D/C —MENGANG/SG/2018 Lire
	Titre/objet	DÉCISION NO 001 /D/C —MENGANG/SG/2018 DÉCLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NO 002/AONO/C.MENGANG/CIPM/2018 POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITÉ MUNICIPALE DANS LA COMMUNE DE MENGANG .
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference 21/18/DG/CNPS Lire Titre/objet ADDITIF N° 21 /18/DG/CNPS DU 3 0 OCT 2018 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 16/AONO/CNPSIDG/CIPM/18 DU 09 OCTOBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE REFECTION PARTIELLE DES PEINTURES DU CENTRE HOSPITALIER D'ESSOS Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

13	Reference ADDITIF Lire Titre/objet COMMUNIQUEPORTANT ADDITIF RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/IRIC/CIPM/2018 DU 15 OCTOBRE 2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES EN VUE DE L'ELABORATION DES ETUDES RELATIVES A LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT R+1 POUR ARCHIVES ET POUR LES REFECTIONS DE CINQ BOUKAROUS, ET L'ELABORATION D'UN PLAN DE MASSE GENERAL DE L'IRIC (LOT1) ET D'UN BÂTIMENT R+2 POUR EXTENSION DE LA DIRECTION (LOT2) A L'INSTITUT DES RELATIONS INTERNATIONALES DU CAMEROUN (IRIC). Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

14	Reference 04 DU 29/10/2018 Lire Titre/objet ADDITIF N°04 DU 29/10/2018 A LA DEMANDE DE COTATION N°02 /DC/MINDDEVEL/RLT/DMGO/C/EBONE/SG/2018 DU 1ER OCTOBRE 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE DU TRONCON DE ROUTE BITUMEE CARREFOUR NDOUNGUE (INTER RN5)-NDOUNGUE CENTRE (RN) EN PROCEDURE D'URGENCE ETA L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 09/AAONO/MINDDEVEL/RLT/DMGO/C/EBONE/SG/2018 DU 1ER OCTOBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NKONGNINE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NLONAKO Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	---

15	Reference ADDITIF RECTIFICATIF N°02 Lire Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N° 02 A L'AVIS DE CONSULTATION N°02/AC/ MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/CDPM-HS/2018DU 02/10/2018 POUR L'ÉQUIPEMENT DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME DE MBANDJOCK, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA.FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2018 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

16	Reference ADDITIF RECTIFICATIF N°02 Lire Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N° 02 A L'AVIS DE CONSULTATION N°02/AC/ MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/CDPM-HS/2018DU 02/10/2018 POUR L'ÉQUIPEMENT DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME DE MBANDJOCK, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA.FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2018 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

17	Reference N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 Lire Titre/objet APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE DES EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 15-11-2018
-----------	---

COMITE DE GESTION DE L'ASSISTANCE FAO/PAM

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/18/AONOPU/CG/FAO/PAM/SP/DAF/BE/2018 DU 01 NOVEMBRE 2018 RELATIF AU TRANSPORT DE 250 TONNES DE CEREALES (MAÏS GRAINS), DES MAGASINS REGIONAUX DU COMITE DE GESTION DE L'ASSISTANCE FAO/PAM DE GAROUA ET A LEUR LIVRAISON DANS LES GRENIERS COMMUNAUTAIRES DES REGIONS DU NORD ET DE L'EXTRÊME NORD

FINANCEMENT
 BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'actions, Exercice 2018, le Secrétaire Permanent du Comité de Gestion de l'Assistance FAO/PAM lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour le transport de 250 tonnes de céréales (maïs grains) des magasins régionaux du Comité de Gestion de l'Assistance FAO/PAM et leur livraison dans les greniers communautaires des régions du Nord et de l'Extrême Nord.

REGION DU NORD

Départements	Arrondissements	Localités	Nom du Groupement	Tonnages
MAYO LOUTI	GUIDER	1.Ribao	GIC NARRAL	10
		2.Béberé	GIC KANAMI	10
	FIGUIL	3.Rompo	GIC SOLIDARITE	10
		4.MariaMariakeu	GIC MOUDAM ABE ABE	10
BENOUE	NGONG	5.DjolaKapsiki	GIC NARRAL	10
	DEMSA	6.Mayami	GIC NDEMEN	10
	MAYO HOURNA	7.Bardaké	GIC NARRAL ROBE	10
		8.Taïpe	GIC BABANCHIDE	10
FARO	POLI	9.Mango	GIC BALKI	10
		10.Nibanga	GIC DES AGRICULTEURS DYNAMIQUES	10
Total				100

REGION DE L'EXTRÊME-NORD

DEPARTEMENT	ARRONDISSEMENT	LOCALITE	Nom du Groupement	TONNAGES
-------------	----------------	----------	-------------------	----------

DIAMARE	MERI	GODOLA GARRE (GODOLA)	1-GIC LES BATISSEURS AGRO-COMMERCANTS	10
	MERI	NGUISSAR (DOUVANGAR)	2-GIC MAZBA TSANHA DE NGUISSAR	10
	MAROUA 1 ^{ER}	DOYAN ZALA	3-GIC GLAMDI DOYAN ZALA	10
	NDOUKOULA	TCHOFFI ECOLE	4-GIC DEMRI DE TCHOFFI	10
	MAROUA II	GAYAK	5-SCOOPS NGAL JAABI DE GAYAK	10
MAYO DANAY	KAR HAY	DOUKOULA	6-GIC TABMINDA DE DOUKOULA	10
	TCHATIBALI	TCHATIBALI	7-SCOOPS KOUSSENPA DE TCHATIBALI	10
	YAGOUA	VORMOUNOUN	8-GIC GUIDEMDA	10
	GUERE	BANGANA	9-DJAMOISS DE BANGABA	10
MAYO KANI	KAELE	SIRLAWÉ	10-GIC KAIMO DE SIRLAWÉ	10
	KAELE	LARA	11-GIC IGNAZOMI DES PRODUCTEURS DE SORGHO DE LARA	10
	KAELE	DIGUERA	12-NA LAAKI DE DIGUERA	10
	KAELE	PIWA	13-VILLAGES VERTS DE PIWA	10
	MOUTOURWA	MOUDA	14-SCOOPS SYLVO AGRO PASTORAL DE MOUDA	10
	GUIDIGUIS	DANGUIMIRI GUIDIGUIS	15-GIC KODENENE	10
Total				150

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

le coût prévisionnel de cette prestation est de FCFA **10 640 960 (Dix millions six cent quarante mille neuf cent soixante)**.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres national est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais pour la sélection d'un prestataire en vue du transport de 250 tonnes de céréales (maïs grains) des magasins des Comités Régionaux du CG/FAO/PAM et de leur livraison FAO/PAM dans les greniers communautaires des régions du Nord et de l'Extrême Nord.

6. Financement

Le financement de la présente prestation est assuré par le Budget d'Équipement et d'Investissements Public (BIP) du CG/FAO/PAM, Exercice 2018.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence peut être consulté aux heures ouvrables au Comité de Gestion de l'Assistance FAO/PAM, Division Administrative et Financière sis face CRTV Radio, Téléphone 222 20 03 49.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence peut être obtenu auprès des services du Maître d'Ouvrage au Secrétariat Permanent du Comité de Gestion de l'Assistance FAO/PAM sis face CRTV Radio Yaoundé Tél. : 222 20 03 49, dès publication du présent avis et sur présentation de la quittance de versement de la somme non remboursable de **Vingt mille (20 000) francs CFA** auprès de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) au Compte N° 335988 ouvert par l'ARMP (CAS) en indiquant le nom du soumissionnaire (Ets ou Sté) et N° _____ de l'Appel d'Offres.

Par ailleurs les soumissionnaires devront se faire enregistrer à la Division Administrative et Financière du Comité de Gestion de l'Assistance FAO/PAM sis face CRTV Radio Yaoundé Tél. : 22 20 03 49, en laissant leur adresse complète (Boîte postale, Tel, Télécopie, e-mail).

9. Remises des offres

Les offres rédigées en anglais ou en français, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devront être déposées sous pli fermé au Comité de Gestion de l'Assistance FAO/PAM (Division Administrative et Financière) sis face CRTV Radio, Téléphone : 222 20 03 49. Au plus tard le **23 Novembre 2018 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 002/18/AONOPU/CG/FAO/PAM/SP/DAF/BE/2018 DU 01 NOVEMBRE 2018 RELATIF AU TRANSPORT DE 250 TONNES DE CEREALES (MÂIS GRAINS), DES MAGASINS REGIONAUX DU COMITE DE GESTION DE L'ASSISTANCE FAO/PAM DE GAROUA ET A LEUR LIVRAISON DANS LES GRENIERS COMMUNAUTAIRES DES REGIONS DU NORD ET DE L'EXTRÊME NORD.**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de prestation prévu par le Maître d'Ouvrage est de vingt (20) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie selon le modèle par une banque agréée par le Ministère des Finances et la COBAC d'un montant de **cinq (500 000) francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie selon le modèle par une banque agréée par le Ministère des Finances et la COBAC d'un montant de **cinq (500 000) francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les chèques bancaires ou certifiés ne seront pas acceptés.

L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu le **23 Novembre 2018 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Comité de Gestion de l'Assistance FAO/PAM dans la salle des réunions dudit Comité.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Les principaux critères d'évaluation sont :

11.1 Critères éliminatoires :

- absence ou non-conformité des pièces administratives ;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- moins de 70 points sur 100 points ;
- absence de caution de soumission.

11 2-Critères essentiels

a) Les offres techniques :

Les dossiers techniques seront évalués selon les critères ci-après :

CRITERES	PONDERATION
Présentation de l'offre	15
Planning et délai de livraison de la prestation	15
Expérience du soumissionnaire dans le domaine ;	40
Moyens matériels et logistiques à utiliser	30
TOTAL	100

Seuls les soumissionnaires ayant eu un dossier administratif conforme et ayant obtenu une note technique au moins égale à 70 points sur 100 seront concernés.

b) Les offres financières

La prestation sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante par rapport au prix moyen de référence et ayant obtenu la meilleure note technique et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence.

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Comité de Gestion de l'Assistance FAO/PAM (Division Administrative et Financière) sis face CRTV Radio, Téléphone : 222 20 03 49 ou au Secrétariat Exécutif des Comité Régionaux FAO/PAM de l'Adamaoua à Ngaoundéré, du Nord à Garoua et de l'Extrême Nord à Maroua.

YAOUNDE le 1 Novembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MATAPIT OTHON

COMMUNE D'EVODOULA

AVIS DE CONSULTATION N° 001/DC/COMMUNE EVODOULA/CDPM/2018 DU 1ER /11/2018 2018 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES POUR LE COMPTE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'EVODOULA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE REGION DU CENTREMAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'EVODOULAAUTORITÉ CONTRACTANTE ; MAIRE DE LA COMMUNE D'EVODOULAFINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICE 2018

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'EVODOULA, Autorité Contractante lance pour le compte du Gouvernement du Cameroun, un Avis de Consultation pour l'acquisition des fournitures pédagogiques et scolaires pour le compte des Ecoles Primaires publiques de la Commune d'EVODOULA.

2. Consistance des prestations

Les fournitures pédagogiques et scolaires objet de la présente Demande de Cotation constituées en **un lot** concernent pour l'essentiel, les éléments ci-après :

Matériels d'administration
 Matériels pédagogiques
 Matériels de sport
 Pharmacie
 Etc ...

3. Cout Prévisionnel

Montant TTC: 6 463 000

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit Camerounais installées au Cameroun et justifiant d'une expérience avérée dans les fournitures pédagogiques et scolaires

6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financés par le Budget d'Investissement Pub Exercice 2018, et dont l'imputation budgétaire est de **52 15 197 02 641134 6114 426**

Nature de la prestation	Lieu	Montant TTC
Fournitures pédagogiques et scolaires	Commune EVODOULA	6 463 000

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie d'EVODOULA, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme **non remboursable** de **Quinze -mille (15 000) FCFA**, payable à la Recette Municipale d'EVODOULA, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis de consultation. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie d'EVODOULA, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme **non remboursable** de **Quinze -mille (15 000) FCFA**, payable à la Recette Municipale d'EVODOULA, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis de consultation. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Lékié contre récépissé, au plus tard le **20/11/2018 à 14 Heures**, heure locale revêtue de la mention suivante

DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/DDMAP-L/COMMUNE EVODOULA/CDPM/2018 DU 1^{ER} NOVEMBRE 2018 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES POUR LE COMPTE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'EVODOULA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE REGION DU CENTRE « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison du matériel est fixé à quinze (15) jours maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations .

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'autorité contractante, le marché sera conclu entre ce dernier et l'autorité contractante qui est le Maire de la Commune d'EVODOULA.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant s'élève à Cent vingt-neuf mille deux cent soixante **(129 260) FCFA**, valable pendant trente jours (30) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant s'élève à Cent vingt-neuf mille deux cent soixante **(129 260) FCFA**, valable pendant trente jours (30) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Sous peine de rejet, la caution de soumission devra être impérativement produite en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, la caution de soumission sera libérée après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'Avis de consultation.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le Dossier de Demande de Cotation, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase le **20 NOVEMBRE à 15 heures**, par la Commission Départementale de Passation des Marchés dans la salle de réunion de l'immeuble abritant la Délégation départementale de l'Habitat et du Développement urbain de la Lékié à Monatéle , en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres

Conformité des offres :

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation, entraînera le rejet de l'offre.

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cette Demande de Cotation, le délai de réponse est fixé à vingt (20) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis de consultation.

14. Critères d'évaluation

N/A

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée Validité des Offres

N/A

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Lékié, ou auprès du Maire de la Commune d'EVODOULA

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ou la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Lékié au 677 77 05 33 / 671 12 81 08 »

YAOUNDE le 1 Novembre 2018

Le MAIRE

ONGOLO ELOUNDOU Armand

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°
83/ASMI/MLNTP/SG/DGET/DETROA/DETROA20 DU 22 OCTOBRE 2018 POUR LE CONTROLE ET LA
SURVEILLANCE I)ES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT ET SES ACCES SUR LE FLEUVE MBAM
A NCHIAYANG, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DEUK, DEPARTEMENT DIJ MBAM ET INOUBOU, REGION
DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le but de constituer une liste restreinte de consultants agréés pour la réalisation du contrôle et la surveillance des travaux de construction d'un pont et ses accès sur le fleuve MBAM a NCHIAYANG, dans l'arrondissement de DEUK, département du MBAM et INOUBOU, région du centre, sur financement du Budget d'investissement Public (BIP) de l'exercice 2018 et suivants, le Ministre des Travaux Publics. Maître d'Ouvrage. lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'intérêt (ASMI) à l'intention des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) installés au Cameroun qui désirent participer à la pré -qualification pour ces prestations.

2. Objet

Le présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt a pour objet la pré-qualification des Bureaux d'Etudes Techniques pour la réalisation du contrôle et la surveillance des travaux de construction d'un pont et ses accès sur le fleuve MBAM a NCHIAYANG, dans l'arrondissement de DEUK, département du MBAM et INOUBOU, région du centre. Financement : Budget d'investissement Public du MINTP, exercices 2018 et suivants.

3. Remises des offres

Les dossiers de candidature comportant les volumes 1 et 2. rédigés en français ou en anglais, devront être remis on trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies marquées comme tels, sous pli fermé et scellé à la Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrages d'Art du Ministère des travaux Publics, **le 15/11/2018 à 10 heures** précises au plus tard, heure locale, avec la mention :

*« AVIS DR SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 83/ASMI/MINTP/SG/DGET/DETROA/DETROA20
DU 22 OCTOBRE 2018 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN PONT ET SES ACCES SUR LE FLEUVE MBAM A NCHIAYANG, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DEUK,
DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE »*

4. Composition du dossier

Les BET ou groupement de BET qui souhaiteraient manifester leur intérêt à réaliser les prestations décrites ci-dessus devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux (02) volumes :

1- Volume 1 (Pièces Administratives)

Le « Volume 1 » comprendra les pièces administratives suivantes datées d'au plus trois (03) mois à la date initiale de remise des offres :

- une lettre de motivation dûment signée du candidat.
- la copie de la patente en cours de validité et certifiée conforme par le service émetteur :
- l'attestation de non-faillite délivrée par le Tribunal de Grande Instance du lieu de résidence du soumissionnaire (original) :
- l'original de l'attestation de non- exclusion des Marchés Publics délivrée par l'autorité compétente).

En cas de groupement de B&T, les trois dernières pièces ci-dessus mentionnées doivent être fournies par chaque membre constitutif. Dans ce cas, le mandataire du groupement doit être formellement désigné par un acte joint au présent dossier.

Nota benne : L'absence ou la non-validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du candidat.

2. Volume 2 (Dossier Technique)

2.1 La liste des experts-clés



N°	Profils/Formation	Expérience et références
1	Ingénieur ouvrage d'art, expert en construction métallique de formation Ingénieur de Génie Civil (supérieur à Bac+ 5) ou plus	(i) avoir au moins quinze (15) ans d'expérience minimale dans l'accomplissement de missions d'appui à la personne publique (études, contrôle,) dans le domaine de la construction d'ouvrage d'art ; ii) ayant déjà conduit à ce poste au moins deux (02) projets d'études ou de contrôle des travaux de construction d'ouvrage d'art dont, au moins un pont mixte ou métallique (L supérieur ou égale à 100ml).
2	Ingénieur routier, de formation Ingénieur des travaux de Génie Civil (supérieur ou égale à Bac+3) ou plus	(i) disposant d'au moins dix (10) ans d'expérience générale et au moins quatre (04) études ou de contrôle routières (L supérieur à 10km) incluant des ouvrages d'art (L supérieur ou égale 100ml). au même poste.
4	Technicien supérieur ouvrage d'art, de formation (supérieur ou égale à Bac+2) ou plus	(i) disposant d'au moins d'une expérience minimale de dix (10) ans et ayant déjà été à ce poste dans au moins deux (02) projets de contrôle des travaux de construction d'ouvrage d'art dont, au moins un pont mixte ou métallique (L supérieur ou égale à 100ml).
4	Expert Environnementaliste , de formation (supérieur ou égale à Bac+3) ou plus	(i) avec une expérience minimale de dix (10) ans et ayant déjà été à ce poste dans des projets de construction ou contrôle des travaux de construction des routes ou des ouvrages d'art.
5	Ingénieur géotechnicien issu du laboratoire géotechnique en sous-traitance avec le BET, et doit être un ingénieur diplômé de formation universitaire supérieur ou égale à (Bac+4) ou équivalent	(i) disposant d'au moins dix (10) ans d'expérience dans le domaine du suivi des études ou du contrôle géotechnique des travaux routiers et de ponts, et ayant déjà été à ce poste dans au moins deux (02) projet similaires.
6	Technicien Supérieur Topographe, de formation (supérieur ou égale à Bac+2) ou plus	(i) avec une expérience minimale de Sept (07) ans et ayant déjà été à ce poste dans au moins deux (02) projets d'études de routes supérieur à 20km incluant des ouvrages d'art, et au moins 01 projet (études ou contrôle) de pont de longueur supérieur à 50ml

Il est rappelé que les fonctionnaires en service ne sont pas éligibles et toute offre comportant le C'V d'un fonctionnaire sera rejetée.

Pour tout le personnel suscité, le candidat fournira les pièces suivantes datées de moins de trois (03) mois :

- un curriculum vitae (CV) daté et signé par le concerné ;
- copie certifiée conforme du diplôme le plus élevé ;
- attestation d'inscription à l'ONIGC pour les ingénieurs de génie civil.

Nota bene : La non- production de l'une de ces pièces entraînera, pour le personnel concerné, la note zéro (0).

2.2 Les références du BET

Le candidat produira la liste de ses références comme prestataire principal ou sous-traitant au cours des dix dernières années tout en précisant :

- les projets d'études ou de contrôle de construction de ponts de plus de 75 ml ;
- les projets d'études ou de contrôle des travaux de bitumage des routes d'un linéaire de 15 km ;
- les projet d'études ou de contrôle de construction de ponts mixtes de plus de 75 ml.

Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence en prestations similaires devra être justifiée par l'extrait du contrat comportant les premières et dernières pages, les pages de signatures, conjointement avec les attestations de bonne fin ou les procès-verbaux de réception correspondants délivrés par les services du Maître d'Ouvrage. Ces documents devront être clairs et lisibles.

Seules les références provenant des structures étatiques (ministères, mairies, sociétés de développements, etc.) seront acceptées.

2.3 Les moyens logistiques, techniques et matériels



Le candidat présentera les moyens techniques et matériels qu'il compte mobiliser pour la réalisation des prestations. A cet effet, il produira une liste de :

la liste du matériel informatique et autres outils du BHT avec indication de l'âge :

- ordinateurs,
- imprimantes.
- table traçante.
- scanner.
- logiciels.
- photocopieuses,
- bureaux, armoires, classeurs, etc....
- La lettre d'engagement avec un laboratoire agréé de catégorie B au moins et son arrêté d'agrément en cours de validité.
- La liste du matériel topographique:
 - station totale. Mire de nivellement, GPS;
 - niveau, etc

NB : Pour tout ce matériel, la justification de la propriété (photocopies certifiées par les services émetteurs des cartes grises ou photocopies certifiées conforme des factures pour les autres matériels) devra être fourni. Les logiciels seront justifiés par les copies des licences.

2.4 L'autorisation de vérification des déclarations

Cette autorisation, dûment signée du Directeur Général du BHT ou de chaque membre du groupement, devra permettre à Monsieur le Ministre des Travaux Publics de procéder à toute vérification jugée nécessaire pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives à la référence ou aux matériels déclarés par le candidat.

N.B : La localisation dudit matériel doit être précisée, étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage en cas de besoin.

5. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

- a) dossier administratif incomplet pour absence de Lune des pièces exigées :
- b) offre technique incomplète ;
- c) fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- d) n'avoir pas obtenu une note technique supérieure ou égale à 70/100 ;
- e) utilisation d'un agent public sans justificatif de sa libération.
- f) absence d'une capacité financière produite par un établissement bancaire de premier ordre et attestant que le candidat est capable de préfinancer les prestations à hauteur de 150 millions de FCFA

2- Critères essentiels

Le dossier technique sera évalué sur 100 points suivant les critères ci-après :

- 1) expérience et qualification du personnel expert = 60 points ;
- 2) référence du BHT = 25 points ;
- 3) moyens matériels = 15 points.

NB : Les pièces administratives et techniques signées par les personnalités non compétentes ne seront pas prise en compte.

6. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire d'ordre technique, s'adresser à la Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrages d'arts, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé. Tél : 222 22 06 54.

7. Evaluation et publication des résultats

1. être un Bureau d'Etudes Techniques ou un groupement de Bureaux d'Etudes Techniques installé au Cameroun ;
2. Justifier des capacités techniques et financières requises, notamment :

- présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du point III. 1 ci-dessous :
- avoir une expérience suffisante dans le domaine visé (CONTROLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE PONTS ET DE LEURS ACCES) ;
- disposer du matériel et du personnel compatible avec les prestations à réaliser :

- avoir une capacité financière produite par un établissement financier de premier ordre et attestant que le prestataire est capable de préfinancer les prestations à hauteur de 150 millions de FCFA.

GRILLE D'ANALYSE DES OFFRES TECHNIQUES RELATIVES A LA REALISATION DU CONTROLE DES TRAVAUX BUREAU D'ETUDES TECHNIQUE :

I. CRITERES ELIMINATOIRES

- dossier administratif incomplet pour absence de l'une des pièces exigées ;
- offre technique incomplète
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- n'avoir pas obtenu une note technique supérieure à 70/100 ;
- utilisation d'un agent public sans justificatif de sa libération.
- absence d'une capacité financière produite par un établissement bancaire de premier ordre et attestant que le candidat est capable de pré financer les prestations à hauteur de 150 millions de FCFA

II. CRITERES ESSENTIELS

A - PERSONNEL DU BET (60 pts)

Joindre les pièces ci-après :

1- Photocopie certifiée du diplôme exigé :

2- curriculum Vitae daté et signé :

3- attestation d'inscription à l'ONIGC pour tout Ingénieur de Génie Civil exerçant au Cameroun et éligible à cet ordre.

NB : L'absence de l'une des pièces exigées entraîne la note zéro (0) pour le personnel concerné

N°	rubriques	Note attribuée			Cotation
1	Chef de mission, Ingénieur Génie Civil ou ingénieur ouvrage d'art, expert en construction métallique (17 points)				Nom :
1.	Formation: ingénieur du Génie civil				
1	Niveau	inférieur à Bac +3	inférieur à Bac Bac+5	Supérieur ou égale à Bac +5	
	Nbre de Points	Eliminé	0	1	/1
1.	Expérience dans l'accomplissement de missions d'appui à la personne publique (études, contrôle) dans le domaine de la construction d'ouvrage d'art				
2	Nbre d'année (na)	na inférieur à 10 ans	10 inférieur ou égale à na inférieur ou égale à 15	na supérieur ou égale à 15 ans	
	Nbre de Points	0	3	4	/4
1.	Expérience à ce poste pour les projets d'études ou de contrôle des travaux de construction d'ouvrage d'art dont, (L supérieur ou égale à 100 ml.				
3	Nbre de projet (np)	0	np=1	Np=2	Np supérieur ou égale à 3
	Nbre de points	0	2	5	7 /7

1.	Expérience au poste pour projets d'études ou de contrôle des travaux de construction de pont mixte (L supérieur ou égale à 75m)				
4	Nbre de projet (np)	0	np=1	Np=2	Np supérieur ou égale à 3
	Nbre de points	0	1	3	5 /5

		Sous-Total A1			17
2	Ingénieur routier, (8 points)			Nom :	
2.	Formation : ingénieur des travaux du génie civil				
1	niveau	inférieur à Bac+3		Supérieur ou égale à Bac+3	
	Nbre de points	Éliminé		1	/1
2.	Expérience générale				
2	Nbre d'année (na)	na inférieur à 8 ans	8 ans inférieur ou égale à na inférieur à 10 ans	Na supérieur ou égale à 10 ans	
	Nbre de points	0	2	3	/3
2.	Expérience dans les études ou le contrôle des travaux routiers (L supérieur à 10 km) incluant des ouvrages d'art, au même poste (L supérieur ou égale à 100ml).				
3	Nbre de projet (np)	np inférieur à 2	np=2	N p=3	np supérieur à 3
	Nbre de Points	0	1	3	/4

3	Technicien supérieur ouvrage d'art (12 points)			Nom :	
3.	Formation : Technicien supérieur de génie Civil				
1	Niveau	inférieur à Bac+2		supérieur ou égale à Bac+2	Niveau
	Nbre de points	Éliminé		1	/1

3.	Expérience générale			
2	Nbre d'années (na)	na inférieur à 7 ans	8 ans inférieur ou égale à 10 ans ou égale à na inférieur ou égale 9 ans	
	Nbre de points	0	2	/2
3.	Expérience à ce poste dans les projets de contrôle des travaux de construction d'ouvrage d'art dont, (L supérieur ou égale à 100ml).			
4	Nbre de projet (np)	0	n=1 n supérieur ou égale à 2	
	Nbre de points	0	2	4 /4
	Sous total A3			12

4	Environnementaliste (05 points)			Nom :	
4.	Formation : Universitaire (diplôme se rapportant à la profession)				
1	Niveau	inférieur à Bac +3	Supérieur ou égale à Bac +3		
	Nbre de points	0	1		/1
4.	Expérience générale				
2	Nbre d'années (na)	na inférieur à 7 ans	8 ans inférieur ou égale à na inférieur ou égale 9 ans	n supérieur ou égale à 10 ans	
	Nbre de points	0	1,5	2	/2
4.	Expérience à ce poste pour les projets de contrôle ou travaux de pont mixte (L supérieur à 75ml).				
3	Nbre de projet (np)	n=0	N=1	N supérieur ou égale à 2	
	Nbre de points	0	1	2	/2
	Sous Total A4				5

5	Ingénieur géotechnicien (10 points)			Nom :	
---	--	--	--	-------	--

5. 1	Formation : universitaire (diplôme se rapportant à la profession)		
	Niveau	inférieur à Bac+4	supérieur ou égale à Bac +4
	Nbre de points	0	/1
5. 2	Expérience dans le domaine du suivi des études ou du contrôle géotechnique des travaux routiers et de ponts.		
	Nbre d'années (na)	na inférieur à 7 ans	8 ans inférieur ou égale à na inférieur ou égale à 9 ans
	Nbre de points	0	4 6 /6
5. 3	Expérience à ce poste pour le contrôle des travaux de pont (L supérieur ou égale à 100 ml).		
	Nbre de projet (np)	n = 0	N = 1 N supérieur ou égale à 2
	Nbre de points	0	4 6 /6
		Sous-Total A5	10

6	Technicien supérieur topographe (08 points)		Nom :	
6. 1	Formation : Technicien supérieur de topographie			
	Niveau	inférieur à Bac + 2	supérieur ou égale à Bac + 2	
	Nbre de points	0	1	/1
6. 2	Expérience générale			
	Nbre d'années (na)	na inférieur à 05 ans	na supérieur ou égale à 07 ans	
	Nbre de points	0	1 5 2	/2
6. 3	Expérience à ce poste pour les projets d'études de routes supérieur à 20km incluant des ouvrages d'art (L supérieur ou égale à 50ml).			
	Nbre de projet (np)	n = 0	np = n supérieur ou égale à 2	
	Nbre de points	0	3 5	/5
		Sous-Total A6		8

TOTAL PERSONNEL (A)	60
----------------------------	-----------

B-	EXPERIENCE DU BET (25 pts)			
1	Expérience comme prestataire principale ou sous-traitant au cours des 10 dernières années, dans les projets d'études ou de contrôle de construction de ponts de plus de 50 ml			
	3 points par projet dûment justifié			
	Nbre de projets	Nombre maximal de projets : 4		
	Nbre de points	3 points / projet dûment justifié		/12
	Sous-total B1			12

2	Expérience comme prestataire principal ou sous-traitant au cours des 10 dernières années, dans les projets d'études ou de contrôle des travaux de bitumage des routes d'un linéaire de 15 km			
	2 points par projet dûment justifié			
	Nbre de projets	Nombre maximal de projets : 3		
	Nbre de points	2 points / projet dûment justifié		/6
	Sous-total B2			6

3	Expérience comme prestataire principal ou sous-traitant au cours des 10 dernières années, dans les projets d'études ou de contrôle de construction de ponts mixtes de plus de 50 ml			
	3,5 points par projet dûment justifié			
	Nbre de projet	Nombre maximal de projets : 3		
	Nbre de points	3,5 points / projet dûment justifié		/7
	Sous-total B3			7

TOTAL EXPERIENCE BET (B)	25
---------------------------------	-----------

C-	MOYENS LOGISTIQUES, TECHNIQUES ET MATERIEL A MOBILISER PAR LA BET (15pts)		
1	Moyens logistiques [La note Zéro sera attribuée à tout véhicule de location. Par ailleurs, la preuve de disponibilité du matériel est indiquée au point 111.2.3 des TDR		
1.			
1	Véhicule 4x4 pick-up double cabine (en propre)		

	Nbre de véhicules	Nombre maximal de véhicules : 02
	Nbre de points	2 points / véhicule/4
		Sous-total C1

N°	Rubriques	Note attribuée		Cotation
2	Matériel informatique et Logiciels et moyens de communication [La note Zéro sera attribuée à tout matériel de location. Par ailleurs, la preuve de disponibilité du matériel (factures) est indiquée au point 111.2.3 des 1 DR			
		Nombre exigé	Note max	
	Ordinateur fixe	2 (0,25pt / ordinateur)	0,5	/0,5
	Ordinateur portable	2 (0,5pt / ordinateur)	1	/1
	Imprimantes	2 (0,5pt / appareil)	1	/1
	onduleur	4 (0,25pt / onduleur)	1	/1
	Logiciels (Topo, rédaction de pièces écrites techniques, calcul structures, conception routière, selon les TDR)	4 (0,25 pt/ appareil)	1	/1
	photocopieuses	2 (0,25 pt/ appareil)	0,5	/0,5
	Scanner	1	0,5	/0,5
	Table traçante	1	0,	/0,5
	Connexion internet	4 (0,25 pt/modem)	1	/1
	un téléphone fixe au siège, un fax	ens	0,5	/0,5
		Sous-total C2		8

3	Matériel Topographique [La note Zéro sera attribuée à tout matériel de location. Par ailleurs, la preuve de disponibilité du matériel (factures) est indiquée au point 111.2.3 des TDK]			
		Nombre exigé	Note max	
	Station totale	2 (0,5pt/matériel)	1	/1
	GPS bifréquence	1 (0,5pt/matériel)	1	/1
	Niveau de précision	2 (0,25pt/matériel)	1	/1

	Sous-total C4	3
--	--------------------------	----------

	TOTAL MOYENS LOGISTIQUES ET MATERIELS DU (BET)	15
--	---	-----------

	TOTAL GENERAL (A+B+C)	100
--	------------------------------	------------

Publication des résultats

L'avis d'appel d'offres restreint tient lieu de publication du résultat de la pré qualification.
Les candidats retenus à l'issue du présent ASMI seront consultés dans le cadre de l'appel d'offres national restreint pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction d'un pont et ses accès sur le fleuve MBAM à NCHIAYANG, dans l'arrondissement de DEUK, département du Mbam et Inoubou, région du Centre, conformément à l'article 76 du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics au Cameroun.

YAOUNDE le 22 Octobre 2018

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°000004/ASMI/APME/DG/DRHFM/SAP/2018 DU 01 NOVEMBRE 2018 RELATIF A L'INFORMATISATION DU DISPOSITIF DE FACILITATION DE L'ACCES AUX SERVICES NON FINANCIER A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (APME) (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

N/A

2. Objet

Le Directeur Général de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises se propose de lancer, pour le compte de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (APME), un avis à manifestation d'intérêt pour l'informatisation du dispositif de facilitation de l'accès aux services non financier du programme TRANSFAGRI à l'APME.

3. Consistance des prestations

N/A

4. Participation et origine

La participation au présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt est ouverte aux Bureaux d'Etudes Techniques (BET) et Consultants ayant une expérience dans le domaine installés au Cameroun.

5. Financement

Fonds C2D du Programme TRANSFAGRI, Convention d'affectation N°**CCM 1443 01 K**, entre l'Agence Française de Développement et la République du Cameroun.

6. Remises des offres

Le dossier de manifestation d'intérêt sera rédigé en français ou en anglais et en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marqués comme tel. Ils seront présentés dans une enveloppe extérieure anonyme et devra portant la mention :

« **AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 000004/ASMI/APME/DG/DRHFM/SAP/2018 DU 01 Novembre 2018 RELATIF A L'INFORMATISATION DU DISPOSITIF DE FACILITATION DE L'ACCES AUX SERVICES NON FINANCIER A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (APME) (EN PROCEDURE D'URGENCE)** »

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Les enveloppes intérieures anonymes devront contenir deux(02) enveloppes cachetées :

Une première enveloppe cachetée dite « enveloppe A »marquée comme telle, portant la mention « dossier administratif »

Une deuxième enveloppe cachetée dite « enveloppe B »marquée comme telle, portant la mention « dossier technique».

Chaque offre devra parvenir au Service des Approvisionnements et du Patrimoine de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises **14 Novembre 2018 à 11 heures précises.**

7. Composition du dossier

Les candidats à cet appel à manifestation d'intérêt devront fournir en quatre (04) exemplaires, dont un (un) original et trois (03) copies marquées comme tel, les pièces ci-après, dont le dossier est présenté en deux (02) volumes :

Volume 1 : dossier administratif et fiscal

Le volume 1 comprendra impérativement les documents administratifs ci-après (en originaux et copies certifiées conformes et en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur au Cameroun ;

Une lettre de déclaration de manifestation d'intérêt du candidat faisant apparaître sa raison sociale, son adresse et, le cas échéant les pouvoirs délégués au(x) signataire(s) ;

Une attestation de non-redevance ;

Une attestation de non exclusion des marchés publics (ARMP) ;

Une attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du domicile ;

Une attestation de soumission pour CNPS (original).

Un registre de commerce certifié.

Ces pièces doivent être soit en originaux soit en photocopies certifiées conformes aux originaux. L'absence d'une de ces pièces disqualifie automatiquement le dossier du soumissionnaire.

Volume 2 : dossier technique.

Le dossier technique devra comprendre :

Le dossier technique devra comprendre :

La présentation du cabinet ou du BET ;

La compréhension de la mission –méthodologie ;

L'organigramme ;

Le programme d'intervention prévisionnel.

L'organigramme prévisionnel des travaux ;

La liste du personnel clé à mettre en œuvre dans la cadre de la mission et ses attributions.

Le curriculum vitae (CV) de l'ensemble du personnel ;

Les copies certifiées conformes de leurs diplômes ;

L'attestation d'inscription à différents ordres professionnels (le cas échéant) ;

10. Les références du candidat (le cabinet présentera ses références dans un tableau synoptique faisant ressortir, la date de réalisation, la prestation réalisée, le coût et le bénéficiaire) ;

11. Les contrats ou les bons de commandes et procès-verbaux de réception se rapportant aux prestations effectuées ainsi que tous autres documents susceptibles de faciliter une meilleure compréhension et la justification des prestations réalisées.

12. La description des locaux et le plan de localisation

13. La liste des moyens logistiques et matériels dont dispose le candidat pour la réalisation de la mission ; il devra soit justifier de la propriété des moyens logistiques et matériel nécessaires à réalisation des prestations soit fournir des garanties d'une éventuelle location.

Le soumissionnaire devra disposer ou s'engager à embaucher avant le début des prestations, le personnel technique compétent et nécessaire à la bonne exécution des missions. Le minimum d'équipe à mobiliser sera listé et décrit dans l'offre.

8. Critères d'évaluation

a-Critères éliminatoires.

-Dossier administratif incomplet.

-Dossier administratif falsifié ou non conforme près 48 heures.

-Offre technique incomplète.

-Note technique inférieure à 80 points sur 100.

b-Critères essentiels.

- Présentation générale des offres (5 points).

- Organisation du consultant et méthodologie (20 points).

- Qualification et expérience du personnel (50 points).

- Références du soumissionnaire (20 points).

- Moyens logistiques et matériels (5 points)

Seuls les candidats ayant totalisé à l'issue de l'évaluation une note technique supérieure ou égale à quatre-vingt (80) points sur cent seront pré-qualifiés pour l'appel d'offres restreint.

9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Immeuble Siège de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprise sis au quartier Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA, Service des Approvisionnements et du Patrimoine, Téléphone : 222 21 92 96, B.P: 35 186 Yaoundé.

10. Evaluation et publication des resultats

Les cabinets ayant obtenu une note supérieure ou égale à quatre-vingt (80) points sur cent (100) seront consultés dans le cadre de l'appel d'offres restreint.

YAOUNDE le 1 Novembre 2018

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MOUAME Michée

PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

ADDITIF N°002/AD/C18/EDEA 2ÈME A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONO/C18/CDPM/2018 DU 11/10/2018, POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE D' EDEA 2ÈME, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département de la Sanaga maritime, Maître d'Ouvrage Délégué, porte à la connaissance des Entreprises ayant soumissionné à l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence **N°012/AONO/C-18/CDPM/2018** du **11/10/2018** relatif aux travaux de cantonnage sur certains tronçons de route du réseau routier national bitume dans la commune d'EDEA Irile, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral, **que ledit Dossier d'Appel d'Offres est modifié comme suit :**

AU LIEU DE :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE **N°012/AONO/C18/CDPM/2018** DU **11/10/2018** RELATIF AUX TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE D'EDEA 11^E, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

12. Remise des offres :

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en **sept (07) exemplaires**, dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tel, devra parvenir dans les services du Préfet de la Sanaga Maritime, situés à Edéa au plus tard le **31/10/2018 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°012/AONO/C18/CDPM/2018 DU 11/10/2018 POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR
CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA
COMMUNE D'EDEA 11^{ÈME} DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL,
PROGRAMME ANNUEL 2018.**

**FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FOND ROUTIER — EXERCICE 2018 ET SUIVANTS.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

14. Ouverture des plis :

L'ouverture des offres aura lieu le 31/10/2018 dès 12 heures précises, dans la salle de réunion de la

Commission Départementale de Passation des Marchés siégeant à _____
L'ouverture se fera en un temps et en trois étapes :

- 1er étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2ème étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2),
- 3ème étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

LIRE :



DEMANDE DE COTATION N°006/DC/C-18/CDPM/C-EDEA 2ème/2018 DU 11/10/2018 POUR L'EXECUTION DU CANTONNAGE SUR LES ROUTES REVETUES DU DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, COMMUNE D'EDEA Ilème.

8 REMISE DES OFFRES

Les offres rédigées en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires** (dont un original et six copies marqués comme tels), seront déposées contre récépissé à la mairie de d'EDEA Hème, au plus tard le **06/11/2018 à 11 heures** et devront porter la mention :

DEMANDE DE COTATION N°006/DC/C-18/CDPM/C-EDEA 2ème/2018 DU 11/10/2018 POUR L'EXECUTION DU CANTONNAGE SUR LES ROUTES REVÊTUES DU DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, COMMUNE D'EDEA Ilème.
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

8 - OUVERTURES DES OFFRES

EDEA le 1 Novembre 2018

L'ouverture des offres aura lieu le **06/11/2018 à 12 heures** par la Commission Départementale de la Sanaga Maritime et se fera en un temps.

Le PRÉFET

DIKOSSO SEME FRITZ

Le reste sans changement.

SOCIETE NATIONALE DES HYDROCARBURES

COMMUNIQUE DU 30 OCTOBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO//SNH/18 DU 20 JUILLET 2018 RELATIF A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN STABILISATEUR DE TENSION AU SIEGE DE LA SOCIETE NATIONALE DES HYDROCARBURES (SNH)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'Administrateur-Directeur Général de la Société Nationale des Hydrocarbures communique :

La société Groupe ARNO, B.P. 664 DOUALA, est déclarée adjudicataire de la consultation susmentionnée, et ce pour un montant **Toutes Taxes Comprises de 123 497 142 FCFA (cent vingt-trois millions quatre cent quatre-vingt-dix-sept milles cent quarante-deux Francs CFA)** et pour un délai de **réalisation** de dix-huit (18) **semaines**.

Cette société est donc invitée à prendre l'attache du Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SNH, pour Félaboration du projet de marché y afférent.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SNH, retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 30 Octobre 2018

Le *ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MOUDI KI ADOLPHE

SOCIETE NATIONALE DES HYDROCARBURES

COMMUNIQUE DU 30 OCTOBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/SNH/18 DU 20 JUILLET 2018 A LA RENOVATION DU RESEAU DE GAINES D'AIR NEUF DE LA CLIMATISATION DU SIEGE DE LA SOCIETE NATIONALE DES HYDROCARBURES (SNH)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'Administrateur-Directeur Général de la Société Nationale des Hydrocarbures communique :
La société Equatorial Froid & climatisation, B.P. 057 DOUALA, est déclarée adjudicataire **de** la consultation susmentionnée, et ce pour un montant **Toutes Taxes Comprises de 39 598 155 FCFA (trente-neuf millions cinq cent quatre-vingt-dix-huit mille cent cinquante-cinq Francs CFA) et pour un délai de réalisation de six (06) mois**. Cette société est donc invitée à prendre l'attache du Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SNI-I, pour l'élaboration du projet de marché y afférent.
Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SNI-I, retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 30 Octobre 2018

Le **ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MOUDI KI ADOLPHE

COMMUNE DE POUMA

ADDITIF N°02/DC /CP/SG/SPM/2018 DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/CP/SM/CIPM/SG/2018 DU 11/10 /2018 POUR L'EXECUTION DU CANTONNAGE SUR LES ROUTES REVÊTUES DU DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME COMMUNE DE POUMA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le maire de la commune de POUMA, lance une demande de cotation pour l'exécution des travaux de cantonnage sur les routes : (1) Inter N3 (Cherdikoi)-Sibongo ; (2) Inter N3 (Pouma) - Sakbayemè - Songbenguè (R0315) ; (3) Nkondjock - Entrée Hôpital Saint André - Hôpital Saint André (RC) ; (4) Sakbayemè - Hôpital Sakbayemè - Sakbayemè(Inter R0315)(RC).

AU LIEU DE :

PIECE N°01 : AVIS DE CONSULTATION

7 – REMISE DES OFFRES

Les offres rédigées en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires** (dont un original et six copies marqués comme tels), seront déposées contre récépissé à la mairie de Pouma au plus tard le 02/11/2018 à **11 heures** et devront porter la mention : **DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/CP/SM/CIPM/SG/2018 DU 11/10/2018 POUR L'EXECUTION DU CANTONNAGE SUR LES ROUTES REVÊTUES DU DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, COMMUNE DE POUMA. (A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)**

8 – OUVERTURES DES OFFRES

L'ouverture des offres aura lieu le 02/11/2018 à **12 heures** par la Commission Interne de passation de Marché et se fera en un temps.

LIRE :

PIECE N°01 : AVIS DE CONSULTATION

7 – REMISE DES OFFRES

Les offres rédigées en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires** (dont un original et six copies marqués comme tels), seront déposées contre récépissé à la mairie de Pouma au plus tard le **14/11/2018 à 11 heures** et devront porter la mention : **DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/CP/SM/CIPM/SG/2018 DU 11/10/2018 POUR L'EXECUTION DU CANTONNAGE SUR LES ROUTES REVÊTUES DU DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, COMMUNE DE POUMA. (A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)**

8 – OUVERTURES DES OFFRES

L'ouverture des offres aura lieu le **14/11/2018 à 12 heures** par la Commission Interne de passation de Marché et se fera en un temps.

POUMA le 30 Octobre 2018

Le MAIRE

SOMAN François



SOCIETE NATIONALE DES HYDROCARBURES

COMMUNIQUE DU 30 OCTOBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO//SNH/18 DU 20 JUILLET 2018 RELATIF A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN STABILISATEUR DE TENSION AU SIEGE DE LA SOCIETE NATIONALE DES HYDROCARBURES (SNH)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'Administrateur-Directeur Général de la Société Nationale des Hydrocarbures communique :

La société Groupe ARNO, B.P. 664 DOUALA, est déclarée adjudicataire de la consultation susmentionnée, et ce pour un montant **Toutes Taxes Comprises de 123 497 142 FCFA (cent vingt-trois millions quatre cent quatre-vingt-dix-sept milles cent quarante-deux Francs CFA)** et pour un délai de **réalisation** de dix-huit (18) **semaines**.

Cette société est donc invitée à prendre l'attache du Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SNH, pour Félaboration du projet de marché y afférent.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SNH, retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 30 Octobre 2018

Le *ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MOUDI KI ADOLPHE

SOCIETE NATIONALE DES HYDROCARBURES

COMMUNIQUE DU 30 OCTOBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/SNH/18 DU 20 JUILLET 2018 A LA RENOVATION DU RESEAU DE GAINES D'AIR NEUF DE LA CLIMATISATION DU SIEGE DE LA SOCIETE NATIONALE DES HYDROCARBURES (SNH)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'Administrateur-Directeur Général de la Société Nationale des Hydrocarbures communique :
La société Equatorial Froid & climatisation, B.P. 057 DOUALA, est déclarée adjudicataire **de** la consultation susmentionnée, et ce pour un montant **Toutes Taxes Comprises de 39 598 155 FCFA (trente-neuf millions cinq cent quatre-vingt-dix-huit mille cent cinquante-cinq Francs CFA) et pour un délai de réalisation de six (06) mois**. Cette société est donc invitée à prendre l'attache du Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SNI-I, pour l'élaboration du projet de marché y afférent.
Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SNI-I, retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 30 Octobre 2018

Le **ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MOUDI KI ADOLPHE

COMMUNE DE MENGANG

DÉCISION NO 001 /D/C —MENGANG/SG/2018 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NO 002/AONO/C.MENGANG/CIPM/2018 POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITÉ MUNICIPALE DANS LA COMMUNE DE MENGANG .

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mengang, Maître d' ouvrage , après avoir pris connaissance du procès verbal d'ouverture, informe les différents candidats que ledit Appel d'Offres est déclaré Infructueux , aucun soumissionnaire n ayant satisfait aux exigences prescrites dans le DAO.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera

MENGANG le 2 Novembre 2018

Le MAIRE

AYIA Gabriel bienvenu

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

ADDITIF N° 21 /18/DG/CNPS DU 30 OCT 2018 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 16/A0NO/CNPSIDG/CIPM/18 DU 09 OCTOBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE REFECTION PARTIELLE DES PEINTURES DU CENTRE HOSPITALIER D'ESSOS

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Cautionnement Provisoire
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, précisant le montant de 767 904 (sept cent soixante sept mille neuf cent quatre) Francs CFA. Ladite caution sera valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. A l'exception du délai visé ci-dessus, la caution cesse d'avoir effet, même en l'absence de mainlevée, sauf si le Directeur Général a dûment signifié au cocontractant qu'il n'a pas honoré toutes ses obligations. Dans ce cas il ne peut être mis fin à l'engagement de la caution que par mainlevée délivrée par le Directeur Général.</p>

YAOUNDE le 30 Octobre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

INSTITUT DES RELATIONS INTERNATIONALES DU CAMEROUN

COMMUNIQUE PORTANT ADDITIF RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/IRIC/CIPM/2018 DU 15 OCTOBRE 2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES EN VUE DE L'ELABORATION DES ETUDES RELATIVES A LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT R+1 POUR ARCHIVES ET POUR LES REFECTIONS DE CINQ BOUKAROUS, ET L'ELABORATION D'UN PLAN DE MASSE GENERAL DE L'IRIC (LOT1) ET D'UN BÂTIMENT R+2 POUR EXTENSION DE LA DIRECTION (LOT2) A L'INSTITUT DES RELATIONS INTERNATIONALES DU CAMEROUN (IRIC).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Cautonnement Provisoire
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de Quatre millions cinq cent mille francs (4 500 000F) CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 de la DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de Quatre millions cinq cent mille francs (900000) CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 de la DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Elle se fera en deux temps ainsi qu'il suit:L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le lundi 08 Novembre 2018 à partir de 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, siégeant dans la Salle des Actes de l'IRIC.A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité juridique requise et ayant obtenu une note en capacité technique supérieure ou égale à 70 points sur 100.Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Elle se fera en deux temps ainsi qu'il suit:L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le lundi 08 Novembre 2018 à partir de 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, siégeant dans la Salle des Actes de l'IRIC.A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité juridique requise et ayant obtenu une note en capacité technique supérieure ou égale à 70 points sur 100.Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>

YAOUNDE le 1 Novembre 2018

Le DIRECTEUR

EHETH SALOMON

COMMUNE D'EBONE

ADDITIF N°04 DU 29/10/2018 A LA DEMANDE DE COTATION N°02 /DC/MINDDEVEL/RLT/DMGO/C/EBONE/SG/2018 DU 1ER OCTOBRE 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE DU TRONCON DE ROUTE BITUMEE CARREFOUR NDOUNGUE (INTER RN5)-NDOUNGUE CENTRE (RN) EN PROCEDURE D'URGENCE ETA L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 09/AAONO/MINDDEVEL/RLT/DMGO/C/EBONE/SG/2018 DU 1ER OCTOBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NKONGNINE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NLONAKO

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre sera rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Commune d'Ebony, Secrétariat particulier du Maire, au plus tard le 01/11/2018 à 10 (Heure limite) et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">« DEMANDE DE COTATION N°002 /DC/MINDDEVEL/RLT/DMGO/C/EBONE/SG/2018 du 01/10/2018 POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE DU TRONCON DE ROUTE BITUMEE CARREFOUR NDOUNGUE (inter RN5)-NDOUNGUE CENTRE (RN) EN PROCEDURE D'URGENCE.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre sera rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Commune d'Ebony, Secrétariat particulier du Maire, au plus tard le 13/11/2018 à 10 (Heure limite) et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">« DEMANDE DE COTATION N°002 /DC/MINDDEVEL/RLT/DMGO/C/EBONE/SG/2018 du 01/10/2018 POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE DU TRONCON DE ROUTE BITUMEE CARREFOUR NDOUNGUE (inter RN5)-NDOUNGUE CENTRE (RN) EN PROCEDURE D'URGENCE.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des pièces administratives et financières aura lieu le 01/11/2018 à 11 Heures par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle des Délibérations de la Commune d'Ebony sise à Ebony. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des pièces administratives et financières aura lieu le 13/11/2018 à 11 Heures par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle des Délibérations de la Commune d'Ebony sise à Ebony. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>

EBONE le 29 Octobre 2018

Le MAIRE

MME SIDIKI ÉPSE MANON FÉLICITÉ

COMMUNE DE MBANDJOCK

**ADDITIF RECTIFICATIF N° 02 A L'AVIS DE CONSULTATION N°02/AC/
MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/CDPM-HS/2018DU 02/10/2018 POUR L'ÉQUIPEMENT DU CENTRE DE
PROMOTION DE LA FEMME DE MBANDJOCK, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA.FINANCEMENT :
BIP, EXERCICE 2018**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres aura lieu le 24 octobre 2018 à 15 heures précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés, dans la salle des conférences de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Haute-Sanaga à Nanga-Eboko. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres aura lieu le 07 novembre 2018 à 15 heures précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés, dans la salle des conférences de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Haute-Sanaga à Nanga-Eboko. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.</p>

YAOUNDE le 1 Novembre 2018

Le 1er Adjoint au Maire

MENGONG ONDOUA EPSE TOULOU Philomène

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA HAUTE SANAGA

**ADDITIF RECTIFICATIF N° 02 A L'AVIS DE CONSULTATION N°02/AC/
MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/CDPM-HS/2018DU 02/10/2018 POUR L'ÉQUIPEMENT DU CENTRE DE
PROMOTION DE LA FEMME DE MBANDJOCK, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA.FINANCEMENT :
BIP, EXERCICE 2018**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

Les plis seront ouverts en séance par la Délégué Départemental des Marchés Publics de la Haute Sanaga, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent et dument mandaté, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 24/05/2018, à 15 heures
Lieu d'ouverture des plis	Délégué Départemental des Marchés Publics de la Haute Sanaga

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

Lire plutot

Les plis seront ouverts en séance par la Délégué Départemental des Marchés Publics de la Haute Sanaga, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent et dument mandaté, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 07/11/2018, à 15 heures
Lieu d'ouverture des plis	Délégué Départemental des Marchés Publics de la Haute Sanaga

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

YAOUNDE le 1 Novembre 2018

Le 1er Adjoint au Maire

MENGONG ONDOUA EPSE TOULOU Philomène

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE DES EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

La réforme du système des Marchés publics camerounais consacrée par le Décret no 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics, confère à l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) entre autres missions, celle d'agréeer les experts en vue d'une assistance des Acteurs dans le domaine des Marchés Publics.

2. Objet

Dans cet optique, l'ARMP envisage la constitution d'un répertoire des experts auprès des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics (CCCMP) qui sont des organes techniques placés auprès du Ministre chargé des Marchés Publics, aux fins de contrôle à priori des procédures de passation des marchés publics initiées et conduites par les Maîtres d'Ouvrage ou les Maîtres d'Ouvrage Délégués, pour les seuils ci-après :

- Travaux routiers (marchés supérieurs à 5 milliards FCFA);
- Autres infrastructures (marchés supérieurs à 1 milliard FCFA) ;
- Travaux de bâtiments et des équipements collectifs (marchés supérieurs à 500 millions FCFA) ;
- Approvisionnements généraux (marchés supérieurs à 250 millions FCFA) ;
- Services et prestations intellectuelles (marchés supérieurs à 100 millions FCFA).

Pour se faire, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics invite les personnes physiques intéressées par ladite prestation à manifester dans les conditions définies ci-dessous, leur intérêt dans un ou plusieurs domaines de compétence énoncés au point IV ci-après.

3. Consistance des prestations

La mission de l'Expert consiste à examiner les aspects techniques des documents reçus du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué et à rédiger un rapport qu'il présente à la commission dans un délai de cinq (05) jours. L'objectif visé est d'éclairer les membres de la commission sur les spécificités du domaine technique concerné par le projet à examiner d'une part, et de veiller d'autre part à chaque étape de la procédure, au respect de la réglementation.

A ce titre, l'Expert devra notamment :

1. pour l'examen du dossier d'appel d'offres (DAO) :

- apprécier l'état de maturité du projet et s'assurer de l'obtention le cas échéant, du visa de maturité y afférent ;
- vérifier la conformité des Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP), des Spécifications Techniques (ST) ou des Termes De Référence (TDR) aux normes applicables et aux clauses sociales et environnementales ;
- examiner la conformité du projet de DAO au DAO type en vigueur le cas échéant ;
- s'assurer que les prestations envisagées sont inscrites dans le budget du Maître d'ouvrage ou du Maître d'ouvrage délégué ;
- analyser la corrélation entre les options techniques du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué décrites dans le CCTP/ST/TDR et les besoins exprimés suite aux études préalables ;
- apporter un jugement sur la pérennité des choix du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué exprimés à travers le descriptif technique du DAO ;
- identifier tous les critères et/ou caractéristiques discriminatoires susceptibles de nuire aux principes d'équité ou contraires aux règles de concurrence ;
- vérifier l'adéquation entre les critères et sous-critères d'évaluation, modes d'attribution et les besoins exprimés par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué ;
- vérifier la programmation et l'harmonisation des marchés de contrôle avec ceux des travaux, notamment en termes de délais, le cas échéant.

2. Pour l'attribution du marché:

- vérifier la prise en compte par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué des observations à caractère technique émises sur le projet de DAO ;
- vérifier la pertinence des notations et/ou des commentaires du rapport de la sous-commission d'analyse des offres ;
- analyser la qualité technique des variantes proposées par les soumissionnaires et leurs coûts lorsque celles-ci ont été requises dans le DAO ;
- apprécier les offres financières des soumissionnaires en vue de déceler éventuellement celles anormalement basses et formuler le cas échéant, un avis sur la pertinence des sous-détails des prix significatifs.

3. Pour l'examen du projet de marché passé suivant la procédure de gré à gré apprécier l'état de maturité des études (CCTP/ST/TDR) et de s'assurer de l'obtention le cas échéant, du visa de maturité y afférent ;

- vérifier la conformité des CCTP/ST/TDR aux normes applicables et clauses sociales et environnementales ;
- s'assurer que les prestations envisagées sont inscrites dans le budget du Maître d'ouvrage ou du Maître d'ouvrage délégué ;
- vérifier la conformité des clauses administratives du projet de marché avec les dispositions du Dossier de consultation ;
- s'assurer de la disponibilité et de la prise en compte des conclusions des études préalables ;
- examiner la conformité des caractéristiques techniques, des montants et des délais avec l'option retenue ;
- apprécier l'adéquation entre l'offre reçue et les composantes du projet de marché (TDR, devis estimatif, etc) ;
- vérifier la programmation et l'harmonisation des marchés des travaux avec ceux de contrôle, notamment en termes de délais, le cas échéant.

4. Pour l'examen des projets d'avenants:

- analyser la pertinence et la qualité de l'étude préalable justifiant l'avenant lorsque des modifications portent sur les spécifications techniques ou engendrent une incidence financière ;
- relever, le cas échéant, les parts de responsabilité des différents acteurs (Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué, Maître d'œuvre et entrepreneur) à partir des causes à l'origine de l'avenant ;
- se prononcer sur les coûts et délai prévus dans le projet d'avenant et apprécier le cas échéant, la justesse des prix nouveaux proposés ;
- vérifier que les prestations envisagées sont inscrites dans le budget du Maître d'ouvrage ou du Maître d'ouvrage délégué ;
- vérifier le cas échéant que les variations des quantités avec incidence financière et objet du projet d'avenant, ont été prescrites par ordre de service.

4. Participation et origine

L'Expert est une personne physique remplissant les conditions cumulatives suivantes :

- avoir des qualifications universitaires d'au moins BAC + 3,
- disposer de compétences techniques avérées et d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans l'un des domaines de compétence énumérés au paragraphe V ;
- être capable de travailler dans un environnement sous pression ;
- justifier de compétences avérées dans la maîtrise des procédures nationales et internationales des Marchés Publics ;
- maîtriser l'usage de l'outil informatique, en l'occurrence le traitement des données (Word, Excel).

Peuvent être Experts, les cadres issus du secteur public, parapublic ou privé et de la société civile ayant une compétence dans les domaines visés au point IV.

5. Financement

La mission de l'Expert sera financée par le budget de l'Etat. Les Experts seront rémunérés selon les modalités prévues par les textes en vigueur, notamment l'arrêté n° 0271/MINMAP/CAB du 27 septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics.

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature devront être déposés sous plis fermés contre décharge au plus tard le 15/11/2018 à 15h30 précises, à l'adresse suivante :

Inspection générale chargée de l'évaluation de la performance (7ème étage) l'immeuble ARMP, porte 9037 à Mballa II, Yaoundé.

Chaque pli portera la mention ci-après :

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE D'EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS

7. Composition du dossier

Chaque candidat devra fournir un dossier comprenant :

1. une lettre de manifestation d'intérêt timbrée précisant le ou les domaines de compétence sollicités ;
2. une fiche d'identification fournissant des informations actualisées sur les coordonnées et la qualification de l'expert, qui peut être téléchargée sur le site de l'ARMP, www.armp.cm ou retirée au secrétariat de l'inspection générale chargée de l'évaluation de la performance (7ème étage) l'immeuble ARMP, porte 9037 à Mballa II, Yaoundé.
3. Un curriculum vitae daté et signé par le candidat, indiquant ses qualifications académiques et professionnelles et mettant en exergue ses capacités techniques dans les domaines postulés, assorti de tous les documents justificatifs des expériences dans le domaine d'expertise en marchés publics ;
4. les copies des diplômes, certificats ou attestations dans le(s) domaine(s) sollicités, certifiées par une autorité administrative (Sous-Préfet, Préfet ou Gouverneur) ;
5. pour ceux des candidats dont l'exercice de la profession est assujéti à l'appartenance à un Ordre, ils devront fournir également les justificatifs en cours de validité de leur inscription audit Ordre.

L'Agence de Régulation des Marchés Publics, se réserve le droit de vérifier la conformité des informations données, et l'authenticité des pièces fournies. Toute fausse déclaration entraînera l'élimination du candidat.

8. Critères d'évaluation

Les domaines de compétence concernés par le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'intérêt sont les suivants :

A - Travaux Routiers (Etudes, travaux et contrôle, conception et réalisation)

- A.1. Travaux neufs, réhabilitation ou entretien des routes;
- A.2. Voiries et Réseaux Divers ;
- A.3. Ouvrages d'art (ponts, dalots, tunnels, digues) ;
- A.4. Travaux de terrassements généraux ;
- A.5. Etudes géotechniques liées aux projets routiers ;
- A.6. Aménagement urbain ;
- A.7. Etudes topographiques ou géodésiques liées aux projets routiers ;
- A.8. Travaux de Génie rural ;
- A.9. Sûreté et sécurité des transports ;
- A.10. Etudes Environnementales liées aux travaux routiers.
- A.11. Equipements et sécurité routière

B - Travaux de Bâtiments et Equipements Collectifs (Etudes, travaux et contrôle, conception et réalisation)

- B.1. Construction, réhabilitation ou réaménagement de bâtiments ;
- B.2. Maintenance de bâtiments ;
- B.3. Architecture ;
- B.4. Urbanisme et Génie urbain;
- B.5. Cartographie ;
- B.6. Etudes Géotechniques liées aux projets de construction ;
- B.7. Froid et climatisation ;
- B.8. Techniques Industrielles (Electricité, électrotechnique, électronique, etc...) ;
- B.9. Etudes Environnementales liées aux projets de construction.

C - Autres Infrastructures

- C.1. Infrastructures ferroviaires ;
- C.2. Infrastructures portuaires ;
- C.3. Infrastructures aéroportuaires ;
- C.4. Infrastructures hydroélectriques ;
- C.5. Constructions Hydrauliques et Adduction d'eau potable;
- C.6. Projets d'assainissement ;
- C.7. Hydrocarbures (gaz, pétrole) ;
- C.8. Télécommunications ;
- C.9. Génie mécanique ;
- C.10. Electricité (génie électrique) ;
- C.11. Aménagement portuaire ;
- C.12. Autres travaux de Génie civil ;
- C.13. Génie rural;
- C.14. Sûreté et sécurité de transport ferroviaire, portuaire et aéroportuaire.

D - Approvisionnements Généraux (Etudes, fournitures, installations et maintenance)

- D.1. Livre, matériel scolaire, pédagogique et didactique ;
- D.2. Equipements sanitaires et matériel biomédical ;
- D.3. Produits Pharmaceutiques et parapharmaceutiques ;
- D.4. Médicaments et pharmacie vétérinaire ;
- D.5. Equipements piscicoles ;
- D.6. Intrants et produits agricoles ;
- D.7. Matériels et équipements agricoles ;
- D.8. Matériel électrique et électrotechnique ;
- D.9. Matériel électronique et télécommunications ;
- D.10. Informatique (hardware : matériel et réseaux, progiciels...) ;
- D.11. Véhicules et engins ;
- D.12. Unités industrielles (ateliers, usines, ...) ;
- D.13. Produits chimiques ;
- D.14. Fourniture des Equipements et d'engins des secteurs : aéronautique, maritime et ferroviaire ;
- D.15. Tout autre approvisionnement.

E - Services et Prestations Intellectuelles (Etudes, audits, enquêtes)

- E.1. Stratégies sectorielles ;
- E.2. Mise en concession des services publics et marchés publics ;
- E.3. Audits et contrôles ;
- E.4. Statistiques et sondage ;
- E.5. Economie de transport ;
- E.6. Métrologie ;
- E.7. Prestations d'assurances ;
- E.8. Expertise judiciaire, financière, comptable etc... ;
- E.9. Toutes autres prestations intellectuelles ;

N.B. : Toute autre expertise non spécifiée dans le présent Avis peut également se manifester.

9. Evaluation et publication des resultats

L'évaluation des propositions des candidats s'effectuera par des jurys mis en place par l'ARMP, sur la base de la qualification des candidats (diplôme dans le domaine d'expertise postulé, attestations de formation dans le domaine des marchés publics), des expériences générales et spécifiques (justificatifs des fonctions occupées ou des participations en qualité d'expert auprès des anciennes Commissions Spécialisées de Contrôle ou Commissions Centrales des Marchés Publics).

YAOUNDE le 17 Octobre 2018

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant
ou
Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

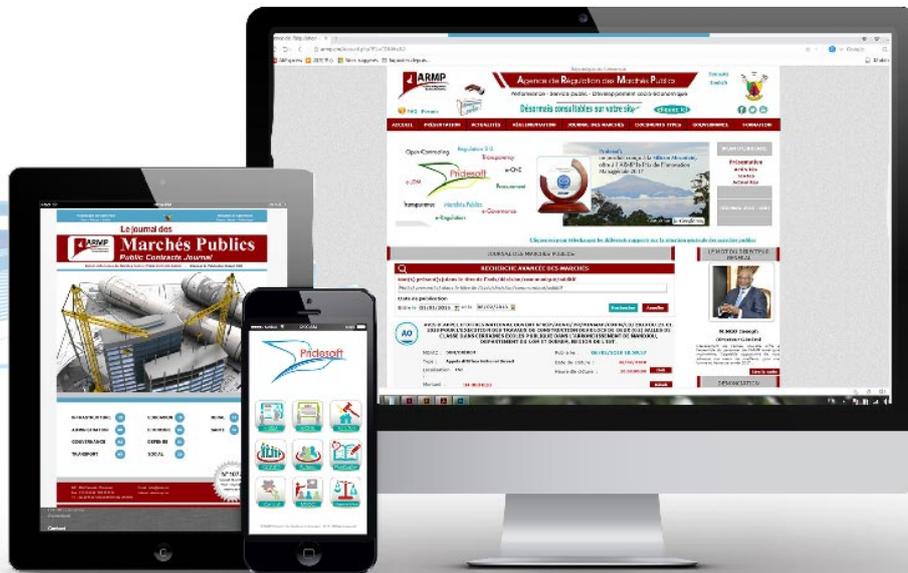
Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 **www.armac.cm**



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.cm 🌐 www.armac.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.cm
✉ Email : pridesoft@armac.cm